

MORDER (Robi) (dir.), Naissance d'un syndicalisme étudiant

Paris : Éditions Syllepse, 2006, 328 p.

Marie-Laure Viaud



Édition électronique

URL : <http://histoire-education.revues.org/1863>
ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2008
Pagination : 113-116
ISBN : 978-2-7342-1124-2
ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Marie-Laure Viaud, « MORDER (Robi) (dir.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 119 | 2008, mis en ligne le 21 mai 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://histoire-education.revues.org/1863>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Tous droits réservés

MORDER (Robi) (dir.), Naissance d'un syndicalisme étudiant

Paris : Éditions Syllepse, 2006, 328 p.

Marie-Laure Viaud

RÉFÉRENCE

MORDER (Robi) (dir.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris : Éditions Syllepse, 2006, 328 p.

- 1 Cet ouvrage est issu de deux colloques sur l'histoire du syndicalisme étudiant tenus en 1995 et 1996. Les travaux de recherche, les points de vue et les témoignages présentés lors de ces colloques permettent de décrire les évolutions du syndicalisme étudiant depuis un demi-siècle, et ce d'autant plus qu'ils sont enrichis, dans le présent ouvrage, par de nombreux documents d'archives, par une bibliographie thématique et par un index. Ils contribuent surtout à déconstruire un certain nombre de mythes pour tenter de s'approcher au plus près de la réalité historique.
- 2 En 1946, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) adopte la Charte de Grenoble, qui établit, dans son article 1, que « l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel », ce qui lui apporte des droits comme des devoirs : le droit au travail, le devoir de s'intégrer à la société, celui d'acquérir les connaissances requises pour son avenir professionnel, la défense de la liberté, le droit à une sécurité sociale étudiante, etc. Le livre s'ouvre sur un long article consacré à cet événement : s'agissait-il d'une naissance ou d'une refondation ? Robi Morder montre que les dirigeants du courant « mino »¹, lorsqu'ils ont pris la direction de l'organisation étudiante en 1956, avaient besoin de légitimer leurs positions par la fidélité à une Charte qu'aurait menacée l'équipe dirigeante en place après 1950 : cela les conduisit à proposer une histoire de l'UNEF découpée en trois temps. La période d'avant 1914-1918 aurait constitué « l'âge folklorique » d'un syndicat sans autre vocation particulière que « l'association amicale ». La période de l'entre-deux-guerres

aurait été celle de « l'âge corporatiste », où l'UNEF se serait attachée aux conditions matérielles de vie et d'études, mais en restant apolitique. Aurait suivi, après la Libération, l'« âge syndical ». Mais ce découpage en trois temps, explique R. Morder, est une mise en forme du passé visant à noircir la période antérieure à 1946 pour « mieux illuminer la (re)naissance postérieure » (p. 13). Ces trois périodes ne se succèdent pas : elles se combinent. En effet, la réalité de l'entre-deux guerres est bien éloignée du « mythe simplificateur d'une organisation "corporatiste" » (p. 24). Si l'UNEF a eu pendant la guerre une position apolitique (attentisme, volonté de « maintenir l'UNEF » pour poursuivre l'action en faveur des étudiants), ce tableau général doit être nuancé : d'une part, les positions des Assemblées générales d'étudiants (AGE, sections locales de l'UNEF) ont été assez diverses ; d'autre part, à partir de 1943, on a pu observer quelques mouvements de rapprochement avec la Résistance. À la Libération, l'UNEF est en partie déconsidérée et concurrencée par d'autres organisations et son avenir est incertain. Si le choix est pourtant fait de rénover la vieille UNEF, c'est notamment à cause de la situation matérielle très dégradée des conditions de vie et de travail des étudiants et de la nécessité d'y répondre rapidement avec les outils existants ; c'est aussi par crainte qu'un simple « cartel d'organisations » ne tombe sous l'emprise du Parti communiste. L'ampleur de la rupture du congrès de Grenoble doit donc être relativisée. Certes, il y a changement, mais aussi continuité. L'évolution qui conduit l'UNEF à l'adoption de la Charte de 1946 n'est ni « le produit spontané d'un milieu étudiant prenant conscience d'intérêts collectifs », ni une « évolution naturelle », contrairement à une certaine histoire mythifiée, reconstruite par le courant « mino » après 1956. C'est « un coup », venu du sommet et non de la base, et il a été « dû à la rencontre entre des individus ou des groupes porteurs d'un projet [...], un contexte social, politique [...] et une stratégie » (p. 48).

- 3 L'ouvrage se divise ensuite en trois parties, successivement consacrées aux années d'après guerre, à la période de la guerre d'Algérie et, enfin, aux évolutions ultérieures du syndicalisme étudiant.
- 4 La première partie débute par une présentation, par Didier Fischer, de la situation du monde étudiant à la Libération : effectifs, composition sociale, vie quotidienne (difficultés à se nourrir ou se loger, problèmes sanitaires – en particulier celui de la tuberculose, qui affecte 5 % des étudiants après la guerre), nombre d'étudiants salariés, taux d'échec en première année... Alain Monchablon montre ensuite que la rupture liée à la Charte de Grenoble n'a pas été vraiment perçue comme telle, la commission chargée de la réforme du syndicat étant une commission parmi d'autres, le congrès se déroulant dans les conditions ordinaires. Le vrai changement tenait surtout au renouvellement intégral de l'équipe dirigeante, porteuse d'idées nouvelles. Suit une retranscription de la discussion qui a suivi ces interventions et qui leur apporte divers détails et nuances.
- 5 La deuxième partie de l'ouvrage se penche sur la question de l'UNEF au temps de la guerre d'Algérie. Jean-Yves Sabot, en étudiant le cas de l'AGE de Grenoble, décrit l'engagement de l'UNEF (qu'il date, pour l'essentiel, de 1959) contre cette guerre : il s'agit là d'un tournant pour le syndicat étudiant, qui s'engage pour la première fois sur des questions sortant du strict cadre universitaire. J.-Y. Sabot montre que c'est avec ce conflit, « véritable ciment politique et élément dynamisant » (p. 163), que le syndicalisme étudiant apparaît vraiment et que l'UNEF se révèle alors un lieu de formation de futures élites politiques ou administratives. Il analyse ensuite les raisons de la force de cette organisation à cette époque : au début des années 1960, l'UNEF est l'unique organisation syndicale en milieu étudiant et un étudiant sur deux y adhère. Suit la discussion avec les

autres participants au colloque : Dominique Wallon estime qu'il n'y a pas de tournant, mais une continuité, car la Charte de Grenoble indiquait déjà que les militants syndicalistes étudiants ont une responsabilité par rapport à leur milieu ; Robert Chapuis considère, quant à lui, que la date de référence serait 1956, date du changement de majorité à l'UNEF, plutôt que 1959 ; d'autres points de vue encore sont exprimés, et certain nombre de témoignages apportés.

- 6 La dernière partie du livre traite des évolutions ultérieures du milieu étudiant et de ses revendications. Didier Fischer, puis Jean-Philippe Legois, analysent les raisons pour lesquelles le milieu des années 1960 marque le début d'une « crise sans précédent qui videra, à partir de 1964, l'UNEF de ses forces vives » (p. 223) : ils mentionnent notamment les « attaques du pouvoir » (« la subvention de l'État est supprimée, le gouvernement favorise la naissance d'une organisation rivale (FNEF), la cogestion des œuvres universitaires est remise en cause », p. 224), ainsi que les divergences internes sur la conception du syndicalisme. Jean-Paul Molinari présente ensuite les actions collectives menées dans le monde étudiant pendant la période 1985-1995. Pour lui, ce « néo-mouvement » (p. 251) se situe dans la continuité d'une histoire syndicale née au lendemain de la deuxième guerre mondiale, mais comporte également une part de nouveauté, notamment en raison de l'arrivée de nouveaux étudiants, issus de milieux sociaux plus modestes, en cette période d'augmentation très forte des effectifs universitaires.
- 7 Enfin, Robi Morder présente le mouvement qui a conduit, des années 1960 à aujourd'hui, à passer « d'un seul syndicat représentant « la classe étudiante » à la pluralité des représentations ». Il analyse successivement les conséquences de la guerre d'Algérie, la situation des années 1960 (marquée notamment par l'abandon progressif des « services » et de la cogestion), mai 1968, « qui achève la désyndicalisation », la pluralité syndicale des années 1970, les relations entre l'UNEF et les « coordinations » apparues à cette époque lors des mouvements étudiants, les mouvements récents des années 1980 et 1990.
- 8 Au total, la richesse des interventions présentées lors de ces deux colloques et leur diversité (travaux de recherche, points de vue, témoignages, archives...) font de ce livre un ouvrage qui, destiné à un public ayant déjà une connaissance préalable du sujet, sera précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du syndicalisme étudiant.

NOTES

1. Dans les années 1950, des luttes internes ont eu lieu entre les « majos » (« majoritaires ») et les « minos » (« minoritaires »). Ces derniers, qui sont politiquement plus à gauche et opposés à la guerre d'Algérie, prennent en 1956 la direction de l'UNEF. Bien que devenus majoritaires, ils continuent néanmoins à être appelés les « minos ».

AUTEURS

MARIE-LAURE VIAUD